

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 3 du mardi 01 décembre 2020

I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18H03.

Les participants sont au nombre de 24 personnes dont 22 votants, Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire et Mme GHERRAM Myriam, coordonnatrice administrative au GRETA de la Loire participantes en tant qu'invitées à la séance.

M. GRAND ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-ADMINISTRATION

- M. GRAND Philippe, Proviseur, Président
- Mme GRAND Nathalie, Provisseure-adjointe
- M. BABY-ROUINET Eric, DDFPT
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire
- M. AULAGNON Xavier, CPE

II –ELUS DE L'ETABLISSEMENT

ENSEIGNANTS :

- Mme BARTHELEMY Marie-rita
- Mme CHAUTARD Stéphanie
- Mme CORRIGAN Sonia
- Mme FLANDIN Béatrice
- M. LEAUTE Yves
- Mme ROUX Rachel

ATOSS :

- M. GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- M. LEPINE Laurent

PARENTS D'ELEVES :

- Mme AGUERA Céline
- Mme BEAL Bénédicte
- Mme CUSSET-MENARD Frédérique
- Mme MOHAMED Nora
- Mme TAGHBALOUT Angélique

ELEVES :

- M. BUISSON Samir
- M. CHAVALLARD Yanis
- M. MERLE Adel
- Melle OULARBI Asma

PERSONNES EXCUSEES

- Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale
- Mme REY Marie Camille, Vice Présidente Conseil Régional
- M. CHAUSSABENE Marc, Conseiller Municipal
- Melle SABOT Serena, élève

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. GRAND propose le secrétariat de séance aux parents d'élèves, les représentants des parents acceptent.

M. GRAND les en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance du 16 novembre 2020

M. GRAND demande si le compte rendu de la séance du lundi 16 novembre 2020 appelle des remarques sur sa forme.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Aucune remarque de particulière n'est à noter.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
1	22	22	0	0	0	0	22	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. GRAND signale que plusieurs questions diverses ont été déposées pour cette séance par les représentants des personnels enseignants.

**Arrivée de M. AULAGNON Xavier, CPE, à 18 heures 15.
Le nombre de votants est désormais de 23 personnes**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu CA du 16 novembre 2020 **Décision**
- Adoption de l'ordre du jour **Décision**

I) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Décision Budgétaire Modificative 2020. **Décision**
- Conventions de répartition de charges entre le lycée Honoré d'Urfé et le collège Honoré d'Urfé pour l'année 2021. **Décision**
- Budget 2021 (voir pièce jointe). **Décision**
- Délégation de signature pour le chef d'établissement pour l'année 2020. **Décision**
- Contrats et marchés. **Décision**
- Abonnements **Décision**
- Prestataires extérieurs **Décision**

II) Questions diverses déposées par les représentants des personnels enseignants :

1-La gestion des manuels scolaires

Pourquoi tant de retard dans la distribution des livres au lycée Honoré d'Urfé ?

Pourquoi l'équipe des CPE, des AED et la Direction est-elle autant occupée par la gestion des manuels scolaires alors que la Région avait promis de prendre tout en charge ? Pourquoi est-ce au lycée de financer les photocopies des manuels lorsque ceux-ci viennent à manquer en raison des failles dans l'organisation de la distribution par la Région ? Pourquoi l'attribution des livres numériques à chaque élève est-elle aussi lourde à gérer et prend-elle autant de temps ?

2-L'application du plan de continuité pédagogique

Est-ce que l'application du plan de continuité pédagogique est bien respectée dans le lycée ? Les règles de distanciation physique sont-elles bien appliquées à la restauration scolaire, lieu privilégié de propagation du virus ? Peut-on connaître le nombre de personnes, élèves et personnel, qui durent s'absenter du lycée pour cause de contamination par la Covid19 ?

III) Affaires financières concernant le GRETA de la Loire

- Décision Budgétaire Modificative 2020 **Décision**
- Cadre d'emploi 2020
 - Cadre d'emploi –avenants aux contrats **Décision**
 - Conventions de formateurs **Décision**
 - HSE du personnel enseignant **Décision**
 - Indemnités du personnel administratif : IAT /vacations **Décision**
- Tarifications 2021 **Décision**
- Budget 2021 **Décision**
- Contrats et conventions de maintenance **Décision**
- Cadre d'emploi 2021
 - Cadre d'emploi –avenants aux contrats **Décision**
 - Conventions de formateurs **Décision**
- Questions diverses

L'ordre du jour est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
2	23	23	0	0	0	0	23	0

II- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

1. Décision budgétaire modificative 2020

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

**Arrivée de Mme BARDIAUX Catherine, enseignante, à 18 heures 20.
Le nombre de votants est désormais de 24 personnes**

Document distribué.

Explication du contexte de cette demande de DBM :

Les travaux du Lycée et du Collège entraînent l'ouverture et la fermeture de bâtiments, les prévisions de dépenses au poste des charges de viabilisation sont donc complexes et cela pour encore plusieurs exercices auxquelles s'ajoutent les aléas de cette année de crise sanitaire

La loi EGALIM également impose que 50% de la nourriture soit bio, locale, AOP. Une meilleure communication devrait être faite car la restauration du lycée est depuis longtemps engagée dans cette démarche

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
3	24	24	0	0	0	0	24	0

2. Conventions avec des partenaires extérieurs (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable : vote commun pour ces quatre prestataires

Document distribué :

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
4	24	24	0	0	0	0	24	0

3. Liste des abonnements pour les revues et périodiques du Lycée. (Voir liste ci jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Pour modifier cette liste, afin d'ajouter ou d'enlever des références, il est nécessaire de voir avec la documentaliste.

ARRIVEE DE Mme SEMACHE Nadia, Conseillère Municipale à 18h30 : On passe à 25 votants.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
5	25	25	0	0	0	0	25	0

4. Convention de répartition des charges communes lycée / collège.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Document distribué

La « cité scolaire » fonctionne avec les subventions de la Région pour le Lycée et des subventions du Département pour le collège. Les 2 collectivités ont conventionné

Le département couvre la partie pédagogique. La viabilisation est portée uniquement par le Lycée

Afin d'optimiser les coûts, le lycée supporte pour les 2 établissements, les frais d'affranchissement, téléphonie, achat de produits d'entretien...

Une convention entre le collège et le lycée est calculée en fonction de la dotation et le nombre d'élèves : 84% pour le Lycée et 16% pour le collège.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
6	25	25	0	0	0	0	25	0

5. Budget du Lycée 2021.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable. (voir rapport d'opportunité joint au budget)

Différence de calendrier entre le budget qui fonctionne en année civile et la vie d'un établissement qui suit une année scolaire

Explication du déséquilibre peu important cette année car peu de frais liés aux accompagnants des voyages scolaires du fait de la situation sanitaire

Une explication de la part de M. BABY-ROUNET concernant le reversement de la taxe d'apprentissage qui a beaucoup baissé en 2019 et qui est passé à 13% au lieu de 23% (sur le 0,6% de la masse salariale des entreprises) - Et en 2021, le collecteur change, ce sera l'URSSAF.

M. Grand ajoute que sur le Fond social du Lycée, les étudiants ne peuvent pas être aidés.

547 boursiers soit 45 % des lycéens.

Les lignes budgétaires sont ouvertes pour le Forum de l'enseignement supérieur qui ne se déroulera pas sous la même forme que les années antérieures.

L'action avec l'association "Inspire" ne peut pas avoir lieu du fait de la crise de plus les intervenants sont des étudiants bénévoles.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
7	25	25	0	0	0	0	25	0

6. Délégation de signature du CA au chef d'Etablissement.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
8	25	25	0	0	0	0	25	0

7. Avenant au contrat de maintenance des chaufferies avec la société Engie Cofely

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Ce changement intervient pour mettre en route le chauffage du nouveau bâtiment et la fermeture du bâtiment C

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
9	25	25	0	0	0	0	25	0

8. Convention avec le Rectorat pour la prise en charge des repas des examinateurs

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Cela concerne les examinateurs pour le Bac ou les BTS par exemple.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
10	25	25	0	0	0	0	25	0

III- QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

1-La gestion des manuels scolaires

Pourquoi tant de retard dans la distribution des livres au lycée Honoré d'Urfé ? Pourquoi l'équipe des CPE, des AED et la Direction est-elle autant occupée par la gestion des manuels scolaires alors que la Région avait promis de prendre tout en charge ?

Mme Grand Nathalie, Provisure-adjointe, nous rappelle que Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale, qui n'est pas présente ce jour, avait expliqué au C.A. précédent qu'il y avait eu des soucis de « plannings » entre le recrutement des personnels et la réception réelle des manuels scolaires.

Pourquoi est-ce au lycée de financer les photocopies des manuels lorsque ceux-ci viennent à manquer en raison des failles dans l'organisation de la distribution par la Région ?

Mme Grand Nathalie, Proviseure-adjointe, explique que les commandes ont été accélérées grâce à la mobilisation de parents

Les filières générales n'ont pas eu les manuels car l'ascenseur est tombé en panne et finalement tout a été porté dans les escaliers par le personnel du lycée.

Pourquoi l'attribution des livres numériques à chaque élève est-elle aussi lourde à gérer et prend-elle autant de temps ?

Mme Grand Nathalie, Proviseure-adjointe, précise qu'un manque d'information est constaté car au sein même de certaines éditions il existe des formats numériques gratuits et d'autres payants, le lycée et les enseignants n'ont pas été averti lors du choix des manuels.

La prise en charge de ces livres numériques payants ne sera pas faite par la région et elle est simplement impossible pour le lycée.

2-L'application du plan de continuité pédagogique

Est-ce que l'application du plan de continuité pédagogique est bien respectée dans le lycée ?

M. le Proviseur précise que globalement, il est correct. Cependant une interrogation demeure sur les modalités d'application très différentes d'un établissement à un autre.

Les règles de distanciation physique sont-elles bien appliquées à la restauration scolaire, lieu privilégié de propagation du virus ?

M. le Proviseur précise que globalement très peu, il y a aussi de la promiscuité en zone fumeur par exemple

Peut-on connaître le nombre de personnes, élèves et personnel, qui durent s'absenter du lycée pour cause de contamination par la Covid19 ?

M. le Proviseur précise que 75 cas positifs sont connus parmi les élèves (23 pendant les vacances scolaires)

11 personnel cas contact et ou positif qui ont été mis en isolement

MOTION DEPOSEE PAR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ELEVES

Voir pièce jointe.

Les élèves et enseignants lisent leur motion (pièce jointe) concernant la grève des A.E.D.

M. le Proviseur ne répond pas en direct mais leur apportera une réponse après une concertation avec les AED.

v – AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA DE LA LOIRE

1. Décision budgétaire modificative 2020

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Document distribué.

Le demande de DBM est principalement pour les frais de personnels afin de régler les intervenants .

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
11	25	25	0	0	0	7	18	0

2. Tarifications appliquées pour les reversements 2021

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice opérationnelle.

L'augmentation de 1,40 à 1.50€ /heure et par élève en restauration.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
12	25	25	0	0	0	7	18	0

3. BUDGET 2021 du GRETA-CFA de la LOIRE (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Le Greta CFA, ne fonctionne pas comme un établissement scolaire avec les dotations, mais en vendant des prestations de formation, de plus il supporte les salaires.

Il est construit par les ventes de formation et par convention.

Les recettes sont fluctuantes : Loi de septembre 2018, passage du Fongécif à Transition Pro – Le congé de formation est maintenant individuel et donc peu mesurable.

L'identité du Greta est la Formation Continue

La dépendance du Greta aux crédits publics est moins forte du fait de l'augmentation de l'apprentissage. Le profil du Greta de la Loire se modifie, il était « industriel » et il se « tertiarise » pour 34% ; on note une hausse de l'hôtellerie, aussi au niveau du CAP petite enfance soutenu par la métropole, les VAE ou bilan de compétences

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
13	25	25	0	0	0	7	18	0

4. Conventions avec prestataires extérieurs (voir liste jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice opérationnelle.

Ce sont par exemple des jurys pour les Titres Professionnels

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
14	25	25	0	0	0	7	18	0

5. Cadre d'emploi 2020/2021

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice opérationnelle.

Document transmis

Il est en évolution positive du fait de l'augmentation du nombre de formations dispensées.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
15	25	25	0	0	0	7	18	0

6. Enveloppe budgétaire des IAT et HSE

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice opérationnelle.

Document transmis

Du fait de l'augmentation du nombre d'heures effectuées.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	BI	Nul	Abs.	Pour	Contre
16	25	25	0	0	0	7	18	0

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20h02

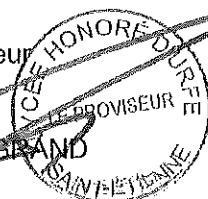
Le Secrétaire de séance

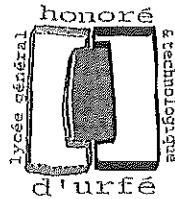
AGUERA Céline



Le Proviseur

Philippe GRAND





LISTE DES CONVENTIONS

SOUMISE AU VOTE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 01 décembre 2020

Conventions de PARTENARIAT EXTERNE avec :

/ **Monsieur Pierre-Vincent FORTUNIER – MUSEOGRAPHE SCENOGRAPHE :**

Projet pédagogique avec M. Pireyre

« PRESENTATION DU METIER DE MUSEOGRAPHE SCENOGRAPHE DANS LE CADRE DE LA
DECOUVERTE DES METIERS EN SPECIALITE HIDA »

/ **Association COMPAGNIE PAROLE EN ACTE :**

Projet Région avec Mmes BARGES et HARZELEC

« VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MANON CAZES le 30/04/21 »

/ **Ensemble ROMANA -**

Projet pédagogique avec M. PIREYRE et Mme BARGES

« VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'AGNES MARILLER LE 25/03/2021 »

/ **LA COMPAGNIE R/O – Mathieu HEYRAUD**

Projet pédagogique RECTORAT avec Mme BARGES

« BODY BAGARRE – UNE HISTOIRE DE LA DANSE SOUS LA FORME D'UN JEU ET D'UNE
EXPOSITION »